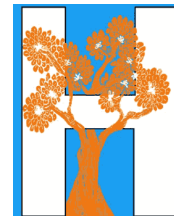




Les usagers de l'hôpital d'Aubenas

Information Janvier / Février 2012



Conférence de Michel LIMOUSIN le 13 janvier à Pont d'Aubenas
médecin au Centre de santé municipal de Malakoff (92)

Contexte économique et social des questions de protection sociale

La question de la protection sociale ne peut être abordée en dehors de la situation économique et sociale : aggravation du chômage touchant plus de 4 millions de personnes, casse de la politique industrielle du pays, précarisation des conditions de vie des français, montée de la spéculation financière à l'origine de la crise financière.

La protection sociale comprend principalement :

- la branche assurance maladie
- la branche famille
- la branche retraite
- la branche accidents du travail et maladies professionnelles

Contexte de la protection sociale

Notre système de protection sociale a joué un rôle d'amortisseurs des effets de cette crise financière.

Dans le même temps, le secteur de la perte d'autonomie a été largement investi par le secteur des assurances.

Ces dernières années, le déficit a été aggravé par l'obligation faite par l'Etat aux organismes de protection sociale de s'adresser aux marchés financiers pour répondre à ses besoins de trésorerie, ce qui a augmenté sa charge financière.

Causes profondes de la crise du financement de la protection sociale

Perte de recettes

L'augmentation des gains de productivité ont essentiellement bénéficié aux entreprises ce qui a fortement pesé sur le niveau des recettes. Le chômage également représente une perte de recettes importante.

La campagne idéologique : elle a introduit la marchandisation de la protection sociale et de l'ensemble de l'économie, rejetant le rôle régulateur de l'Etat. Pour l'hôpital, la logique financière et marchande a prévalu également ; endettement auprès des banques, partenariats public-privé avec des conséquences désastreuses pour les trésoreries hospitalières.

Le cadre politique européen qui a profondément changé la logique de la protection sociale en niant la place et l'impact des services publics (confusion entre services publics et missions de services publics données au privé.)

La financiarisation de l'économie: les volumes financiers qui circulent dans le monde sont 60 fois supérieurs à la circulation de la totalité des marchandises produites dans le monde.

Quelques chiffres

En 2007, une bulle financière de 520 milliards de dollars « part en fumée » ruinant beaucoup de petits épargnants

De 2008 à 2010, le volume des aides de l'Etat aux banques, en faillite, a atteint le chiffre de 4589 milliards d'euros (équivalent à l'ensemble des richesses produites par l'Allemagne et la France)

Dans la même période, 73 milliards d'euros seulement ont été distribués dans le secteur de l'industrie et l'Etat a ponctionné 22 milliards d'euros sur le livret A pour le financement des banques.

Sur une masse de production de richesses de 2000 milliards d'euros, la santé ne représente que 217 milliards d'euros, soit 11 % de la production de richesses ; aux États Unis, cela représente 16 % de la richesse produite.

Le déficit de la Sécurité Sociale s'établit annuellement à 21 milliards d'euros.

Spécificité de la perte d'autonomie: maintenir ce secteur dans la Sécurité Sociale ne coûterait que 1,5 milliard par an : c'est peu par rapport aux sommes englouties par les banques.

La richesse financière est passée de 268 milliards d'euros en 2008 à 340 milliards d'euros en 2010 .

Si les revenus financiers étaient taxés au même taux, cela rapporterait 22 milliards d'euros pour les retraites, 14 milliards pour l'assurance maladie, en tout 83 milliards

Propositions

Augmentation des salaires et des pensions.

Mise en œuvre d'une nouvelle politique économique favorisant la **création d'emplois**

Prendre des mesures pour **stopper la marchandisation**

Revenir à une **gestion démocratique de la Sécurité Sociale** en organisant des élections pour élire des représentants des salariés, et construire une protection sociale de l'enfance à la fin de la vie.

Mettre en place un **pôle public du médicament**

Mettre à contribution les revenus financiers par un prélèvement social équivalent à celui des autres entreprises ce qui permettra de freiner la financiarisation de l'économie

Donner à l'hôpital les moyens d'assurer ses missions en refusant la logique financière instaurée par **la loi Bachelot qu'il faut abroger.**

HÔPITAL PSYCHIATRIQUE DE PRIVAS

Mercredi 25 janvier a eu lieu à Privas un rassemblement initié par la CGT pour s'opposer au projet de délocalisation de l'hôpital Ste Marie. Les « Usagers de l'hôpital d'Aubenas ont apporté leur soutien et leur solidarité. Merci à ceux qui ont pu faire le déplacement.

Cet hôpital aujourd'hui (c'est le seul en Ardèche), c'est 483 lits environ de psychiatrie générale. L'ARS en supprimerait entre 100 et 200 et répartirait les autres sur deux établissements qui seraient **construits**, un en Ardèche et l'autre dans la Drôme **tous les deux à proximité de la Vallée du Rhône.**

Le site de Privas devrait perdre ses lits d'hospitalisation. Les conséquences pour les patients et leur famille sont dramatiques. D'autre part, le bassin local d'emploi risque d'être fortement amputé.

C'EST UN NOUVEL EXEMPLE DES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES DE LA LOI HPST DITE LOI BACHELOT: AUTORITARISME DES DÉCISIONS QUI SE PRÉOCCUPENT UNIQUEMENT DES PERSPECTIVES DE RENTABILITÉ (QUI RESTENT À PROUVER,...) AU DÉTRIMENT DES BESOINS ET DU BIEN -ÊTRE DES POPULATIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES « USAGERS DE L'HÔPITAL D'AUBENAS » LE 13 JANVIER 2012

L'Assemblée générale a fait le point sur la situation de l'hôpital d'Aubenas, elle a enregistré avec satisfaction l'augmentation de l'activité et du nombre de médecins et d'infirmières.

Elle a néanmoins pointé les risques de dérives liés à l'application de la loi HPST (loi Bachelot) qu'elle combat depuis toujours. Dans un souci de rentabilité, risque de multiplication des actes et raccourcissement parfois dangereux des durées d'hospitalisation.

Elle a également évoqué le projet de rapprochement avec la clinique et le risque d'une privatisation à terme de la chirurgie, ce qu'elle n'acceptera pas.

Elle est très réservée quant à la pérennité du service de néonatalogie et de soins continus. Elle sait que les équilibres et la situation actuelles sont très fragiles et que le moindre aléa peut les compromettre. Elle invite donc à la plus grande vigilance et la plus grande mobilisation.

Le bilan financier de l'association fait apparaître une situation saine et un nombre d'adhérents en augmentation mais insuffisant face aux enjeux.

Elle vous demande de soutenir son activité dont l'importance n'échappe à personne. Elle vous demande avec insistance de renouveler (pour ceux qui ont simplement oublié) ou de la rejoindre. Des moyens financiers sont indispensables.

Bulletin d'adhésion

Nom / Prénom Adresse (e.mail éventuellement)

Adhésion 2012 (minimum 5 euros) à adresser à:

Lucienne Haizé Prassarat 07170 Vallon Pont d'Arc

Chèque libellé: « Les usagers de l'hôpital d'Aubenas »

Contacts: Mireille Ponton Le Sartre 07 200 Ucel 04 75 35 03 51

e.mail mireille.ponton@wanadoo.fr